

STDF – DONS POUR L'ÉLABORATION DE PROJETS**Formulaire de demande****RÉSUMÉ**

| | |
|---------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Titre du PPG | <i>Promouvoir l'Application des normes sanitaires pour le développement de la filière viande au Tchad</i> |
| Requérant | Unité de Mise en Œuvre du Cadre Intégré Renforcé du Tchad (UMOCIRT) / Ministère de l'Industrie et du Commerce |
| Pays/région | <i>Tchad</i> |
| Contact | <i>DJABRE DADI, djabredadi@gmail.com</i> |

[Retour aux instructions](#)

1. Quel(s) problème(s) SPS spécifique(s) affecte(nt) votre pays/région? (Environ 400 mots)

Le Tchad est un grand pays d'élevage, le troisième plus grand cheptel d'Afrique, estimé en 2021 à 137 664 217 de têtes de bétails selon les données actualisées par le Bureau du Recensement Général de l'Élevage¹. Ce cheptel est réparti par espèces comme suit :

- Bovins (bœufs) : 33 948 191 ;
- Ovins (moutons) : 41 771 929 ;
- Caprins (chèvres) : 43 735 656 ;
- équins (chevaux) : 1 379 167 ;
- Asins (ânes) : 4 115 103 ;
- Porcins (porcs) : 3 312 279 ;
- Camelins (chameaux, dromadaires) : 9 401 892.

A cela s'ajoute un effectif important de volailles estimé à 36 650 145 de têtes quasi-exclusivement issue des élevages traditionnels.

Le secteur de l'élevage représente 53% du produit intérieur brut (PIB) du secteur rural et fait vivre environ 40% de la population rurale. Bien que le mode de production soit basé à 80% sur les systèmes pastoraux mobiles très diversifiés et largement tributaires des ressources naturelles, l'élevage représente environ 50% des exportations hors pétrole. Selon le rapport technique de cadrage macroéconomique et budgétaire 2018-2021, la croissance s'accélère dans la branche de l'élevage (4,7 % contre 2,5 % en 2015) ; ce qui lui confère hormis le pétrole, le rôle de véritable levier pour la croissance de l'économie nationale.

Cependant, il éprouve des difficultés pour mettre ses produits d'élevage sur le marché international pour plusieurs raisons : (i) l'élevage étant extensif, on ne peut pas garantir la traçabilité des produits

¹ <https://tchadinfos.com/quelques-chiffres-importants-du-secteur-de-lelevage-tchadien/>

qui en proviennent ; (ii) la santé animale n'est pas maîtrisée parce qu'il existe des pathologies animales endémiques qui constituent une barrière majeure pour l'accès au marché international ; (iii) les infrastructures de production tels que les abattoirs sont rudimentaires et hors-normes ; (iv) la conservation des produits est très aléatoire car l'énergie électrique n'est pas disponible de façon continue.

En outre, selon le Plan National de Développement de l'élevage (PNDE) 2017-2021, plus de dix maladies du bétail dont la pasteurellose, la brucellose, le charbon bactérien, le charbon symptomatique, la tuberculose, la PPCC, PPCB, les trypanosomiasés etc. ont été répertoriées au Tchad.

Le PPG se focalisera uniquement sur l'exportation de la viande qui est plus avantageuse que le commerce de bétail sur pieds (le Nigeria est la principale destination).

Pour exporter la viande tchadienne, des marchés ont été identifiés dans la sous-région CEMAC. Il s'agit précisément du Congo Brazzaville, de la République Démocratique du Congo, de la RCA, du Cameroun, du Gabon, de la Guinée Équatoriale et de l'Angola ; pour la sous-région CEDEAO du Nigeria où des milliers de têtes sont drainées chaque année et le Proche orient pour la viande cameline.

Ces choix sont Justifiées (i) parce qu'on peut desservir ces pays par voie routière à moindre coût comparativement au transport par avion-cargo relativement coûteux. En effet, les cargaisons peuvent être convoyées par conteneur frigorifique via le corridor Tchad-Cameroun- Gabon-RDC-Congo Brazza. Une première expédition a été effectuée en janvier 2022 et le Tchad visait à transporter au total 15 000 t de viande vers les pays de la sous-région d'ici 2023, (ii) ces pays sont majoritairement des anciens clients du Tchad pour les viandes livrées en carcasses découpées pour les Bovins et entières pour les petits ruminants jusqu'en 1979 où la guerre civile a tout anéanti.

A cela s'ajoutent les multiples contraintes et inconvénients à savoir :

- Un cadre réglementaire contraignant et conduisant à l'évitement de points de contrôle ;
- Un faible équipement en infrastructures commerciales (marchés, abattoirs et aires d'abattage) ;
- Une organisation des commerçants pléthorique et dominée par un petit nombre d'acteurs ;
- L'absence d'information sur les marchés, sur les flux commerciaux et les compositions des troupeaux ;
- Un faible contrôle sanitaire des animaux et de leurs produits ;
- Un taux d'exploitation apparemment inférieur au potentiel ;
- Une taxation à l'export pesant sur la compétitivité du Tchad ;
- Un manque à gagner pour le trésor public à cause du trafic frauduleux dû à la porosité des frontières terrestres ;
- Un manque de la valeur ajoutée qui résulterait de la transformation du bétail sur place ;
- La perte des têtes de bétail tout le long du parcours pour cause de vols, braquages ;
- La dévalorisation de la valeur marchande du bétail du fait de l'épuisement des animaux ;
- la mévente qui favorise la vente par troc en échange de marchandises ;

- la fluctuation du Naira en défaveur du commerçant de bétail ;
- le système peu fiable de transfert d'argent ;
- la lenteur et les tracasseries administratives tant à l'intérieur du pays que tout le long du parcours à l'exportation.

[Retour aux instructions](#)

2. Quel est l'objet de ce PPG? (Environ 200 mots)

| | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|
| 1. Application d'un outil d'évaluation des capacités SPS ou d'établissement de priorités en la matière | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 2. Réalisation d'une étude de faisabilité précédant l'élaboration du projet | <input type="checkbox"/> |
| 3. Élaboration d'une proposition de projet à soumettre au STDF ou à d'autres donateurs pour examen | <input checked="" type="checkbox"/> |

Cette demande pour l'élaboration de projets (PPG) vise à faire un état des lieux du secteur du bétail et de l'exportation de la viande au Tchad, en se basant sur les rapports d'évaluation de la performance des services vétérinaires (PVS) et autres documents pertinents, afin d'en identifier les défis, besoins en renforcements de capacités/investissements, les sources potentielles de financement et les acteurs de la chaîne de valeur ainsi que leurs rôles respectifs. Après cet état des lieux, le PPG propose d'utiliser l'outil du STDF sur la priorisation en matière d'investissements dans le domaine SPS pour l'accès aux marchés (P-IMA) en le focalisant sur le secteur du bétail et de mener une analyse de la chaîne de valeur de la viande. Enfin, sur la base des conclusions et des recommandations du rapport P-IMA et du rapport d'analyse de la chaîne de valeur, de développer un document de projet sur les interventions à mener pour renforcer le secteur et promouvoir l'exportation de viande du Tchad. Ce PPG pourra également bénéficier des leçons apprises de l'utilisation d'une approche similaire pour renforcer le secteur du bétail au Kenya.

La valeur ajoutée de l'étude que nous comptons réaliser provient des éléments de complémentarité avec l'étude effectuée par la banque mondiale relative à l'analyse de la chaîne de valeur de la viande. En effet notre étude portera sur l'analyse des contraintes et des facilités relatives à la commercialisation de la viande en dehors des frontières nationales. De façon précise elle peut s'intituler « étude des faisabilités d'exportation de la viande tchadienne dans les marchés de la sous-région d'Afrique Centrale ». Aux termes de cette étude, nous disposerons des données précises sur **les faisabilités administratives, économiques et financières relatives à l'exportation de la viande du Tchad dans les marchés camerounais, gabonais, congolais, guinéen; centrafricain et angolais.**

Cela nous permettra de **progresser sur les réformes du niveau organisationnel et législatif afin de pérenniser les investissements concernant surtout les points suivants :**

- Assurer la formation des agents au niveau central et périphérique, y compris les para-professionnels, en tenant compte des normes de l'OIE sur l'enseignement vétérinaire et des exigences internationales. La formation de formateurs doit être encouragée ;
- Réactiver le réseau d'épidémiosurveillance REPIMAT en assurant la maintenance des bâtiments, véhicules, et du petit matériel et la présence des agents de l'État à leur poste d'affectation, et en assurant l'adéquation des compétences par rapports aux exigences des postes ;
- Coordonner et assurer l'accessibilité à des médicaments vétérinaires de qualité, y compris de vaccins, sur l'ensemble du territoire, en élaborant un plan d'action pour son financement, basé sur les nécessités, en accord avec les éleveurs et en tenant compte des opportunités de marché ; S

- Renforcer et maintenir le système d'information électronique (e.g. KoboToolBox) qui assure le recueil des données pertinentes et la remontée de cette information jusqu'au niveau central, pour leur contrôle et analyse ;
- Renforcer la qualité de l'inspection sanitaire notamment à travers l'équipement des abattoirs et aires d'abattage, et en assurant la formation des bouchers à des pratiques plus hygiéniques, consignées dans un règlement, et celle des inspecteurs ; en visant à long terme à la cessation des aires d'abattage clandestin (en lien avec les autres services publics concernés) ;
- Rénover le département Santé Animale de l'IRED (pour les analyses prioritaires dans le cadre des programmes sanitaires de surveillance et control de maladies), et mettre en place un mécanisme de financement lui permettant d'être plus autonome (moins dépendant des subventions de l'État).

[Retour aux instructions](#)

3. Comment ce PPG a-t-il été élaboré? (Environ 400 mots)

L'Unité de Mise en Œuvre du Cadre Intégré Renforcé du Tchad (UMOCIRT), concepteur de ce projet est une entité sous tutelle du ministère en charge du commerce. Elle collabore très étroitement à ce sujet avec les services compétents du ministère en charge de l'élevage, de l'environnement et avec les organisations des producteurs de la filière viande, notamment la Fédération des bouchers du Tchad, l'Association des commerçants de bétail, etc.

Concrètement, des consultations ont été menées à travers un atelier de validation des propositions des projets de l'UMOCIRT qui s'est tenu le 28 décembre 2023. Cet atelier a regroupé plusieurs sensibilités dont les différentes entités sus-citées qui ont contribué activement à la formulation du PPG (le compte rendu de l'atelier et la liste de présence sont disponibles).

[Retour aux instructions](#)

4. Avez-vous discuté de cette demande de PPG – ou du financement de la proposition de projet qui en résulterait – avec des donateurs potentiels? (Environ 200 mots)

L'UMOCIRT a sollicité et obtenu une série de rencontres avec les organisations et chancelleries accréditées auprès de la République du Tchad dans le cadre de la recherche de financement de la proposition du projet. Il s'agit notamment de l'AFD, la BAD, la Délégation de l'Union Européenne (DUE), les ambassades d'Allemagne et de Chine. Toutes ces entités ont reconnu unanimement la pertinence de l'idée du projet cependant pour certains tels que l'AFD et l'UE la demande est arrivée à un moment où leurs programmes sont déjà bouclés et qu'ils sont sur des projets en cours d'exécution. D'autres comme l'Ambassade d'Allemagne ont promis nous mettre en relation avec leurs structures de coopération telles que la GIZ, etc.

[Retour aux instructions](#)

5. Comment ce PPG s'inscrit-il dans le contexte SPS national/régional?(Environ 400 mots)

Ce projet vient compléter quelques projets achevés notamment le Projet d'Appui à la Filière Bovine (PAFIB) qui a construit à travers le pays, plusieurs marchés à bétail équipés de clôtures métalliques, de services vétérinaires, services de recouvrement des recettes de l'État, des forages d'eau avec abreuvoirs de bétail, des enclos pour le parcage des animaux achetés etc. En outre le PAFIB a construit des aires d'abattage faiblement équipées et dont les capacités de productions ne répondent pour l'instant ni à la demande ni aux exigences sanitaires. Un autre est le Projet de Renforcement des Capacités Commerciales de la Filière Cuirs et Peaux qui a renforcé les capacités de production des artisans tanneurs tchadiens par les sessions de formation, par la construction de la tannerie artisanale améliorée de la localité de Dourbali et la fourniture de matériels et intrants.

Il vient compléter également les projets en cours tels que le Projet d'Appui au Développement des Industries Animales au Tchad (PADIAT) qui a construit à Moundou un abattoir moderne et huit (08)

autres sont en instance de financement ainsi qu'un complexe laitier en cours de construction à Mandéla à la sortie sud de N'Djamena. Le Projet « Laham Tchad » qui est un projet de partenariat public-privé entre l'État et un partenaire privé (Arise IIP), qui veut implanter sept (07) zones économiques spécialisées autour de sept localités avec pour mission de développer les exportations de la viande, des produits laitiers, des peaux etc... ainsi que de promouvoir le label made in Chad.

Prière de trouver ci-après quelques sites web relatifs aux projets susmentionnés :

- <http://www.filiere-bovine-tchad.com/>
- <https://tchadinfos.com/le-groupe-arise-et-laham-tchad-entendent-valoriser-la-viande-made-in-tchad-produit-par-le-cial/>
- <https://www.facebook.com/profile.php?id=100086015662411>
- <https://tchadinfos.com/quelques-chiffres-importants-du-secteur-de-lelevage-tchadien/>
- <https://praps2tchad.org/chaines-de-valeur/>
- http://www.plateforme-pastorale-tchad.org/classified/PNDE_2_version_finale.pdf
- <https://www.ca17int.eu/projet/tchad-programme-de-renforcement-de-lelevage-pastoral-dans-les-regions-du-batha-de-lenedi-et-de-wadi-fira-phase-2/>
- https://www.facebook.com/p/Ministère-de-lElevage-et-des-Productions-Animales-Tchad-100075827027550/?paipv=0&eav=AfbjKMWw-YZLH9g-q_yvbLkJURCYorb4e-MMhWQEWa0Yr3R8vzfxcpI1tGrZA4KG8MY&_rdr

La complémentarité relative aux projets en cours se fera à travers des ateliers et des réunions de travail en vue des échanges d'expériences. Quant aux projets passés, le projet aura à réaménager et équiper certaines infrastructures telles que les aires d'abattage pour les mettre aux normes sanitaires requises.

[Retour aux instructions](#)

6. Qui mettra en œuvre le PPG et comment? (Environ 200 mots)

En cas de validation du PPG, l'UMOCIRT mettra à la disposition du STDF une liste de ses consultants nationaux qui peuvent élaborer ledit projet. Bien entendu, des discussions avec le STDF nous permettront de trouver la formule adéquate pour le travail dans les règles de l'art.

[Retour aux instructions](#)

PIÈCES JOINTES

Appendice 1: Lettres de soutien de chacune des organisations appuyant cette proposition.

Appendice 3: Curriculum vitae et dossiers des réalisations des consultants proposés pour la mise en œuvre de ce PPG